

LA MASCARADE

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

LYON
Un an. . . 8 fr.
Six mois. 4 fr.

LES ANNONCES

raillent de gré à gré



ABONNEMENTS

DÉPARTEMENTS

Un an. . . 10 fr.
Six mois. 5 fr.

ÉTRANGER

Un an. . . 12 fr.

POUR LES ABONNEMENTS ET LES ANNONCES

S'adresser à l'imprimerie Labaume, cours Lafayette, 5, et aux Facteurs-Réunis, passage des Terreaux

BONIMENT



Feringhea a parlé.

Le ministre d'Etat a fait connaître au Corps législatif les réformes tant annoncées du Gouvernement :

Messieurs les députés, vous devez être contents !

Par une interpellation signée de cent seize membres, vous demandiez deux choses au Gouvernement : une petite, le droit pour le Corps législatif de faire son règlement intérieur et d'élire son bureau, et une grosse, la responsabilité ministérielle.

Le Gouvernement vous a accordé la petite mais se garde la grosse.

Messieurs les députés, vous devez être contents !

Il ne faut pas vous dissimuler, en effet, Messieurs les députés, que la compatibilité des fonctions de ministres avec le mandat de député ne signifie absolument rien ; et que ce serait une grosse illusion de votre part de penser que par là nous ayons fait un pas vers la responsabilité ministérielle demandée, et que le pouvoir personnel se soit découvert d'un centimètre carré.

Le seul côté pratique de cette réforme, c'est qu'à l'avenir un même homme pourra être à la fois ministre et député, d'autant plus facilement député qu'il sera ministre, et qu'à ses cent mille francs d'appointements réglementaires il pourra en ajouter douze mille autres ; mais quant à la responsabilité effective où la voyez-vous, de grâce ?

Lorsqu'un ministre sera député, explique le Gouvernement, il sera tenu de sié-

ger parmi vous et forcé de répondre aux interpellations, aux questions et aux apostrophes qu'il vous plaira lui adresser.

Parbleu, la belle affaire de répondre ! Voilà des années que M. Rouher ne fait que cela ; en est-il devenu plus responsable, en est-il moins sous la domination immédiate et toute puissante du chef de l'Etat ?

On appelle être responsable, Messieurs les députés, payer une vitre qu'on a cassée. Or le Gouvernement vous accorde bien la faculté incontestable d'interroger un ministre sur la façon dont il aura cassé sa vitre, lui demander si c'est d'un coup de poing ou d'un coup de pied ; mais il vous refuse absolument le droit de la lui faire payer, c'est-à-dire d'exiger sa démission.

D'où il suit que la concession du pouvoir personnel à ce propos n'est qu'un agréable faux-fuyant.

Vous réclamez une réforme nette, claire, catégorique, le Gouvernement répond ; Serviteur ! et passe à côté.

Messieurs les députés, vous devez être contents !

Il est vrai qu'on a accompagné ce refus de quelques sucreries, enveloppé cette pilule dans un peu de papier doré, au moyen de quelques améliorations, de quelques petits changements, qui ne sont pas à dédaigner, mais dont le principal caractère est une vague qui rappelle de près les poésies d'Ossian.

A l'exception, en effet, du vote du budget par chapitres, qui est une réforme bonne et compréhensible, l'obligation de vous soumettre les futurs tarifs internationaux, la simplification du mode de présentation et d'examen des amendements par un procédé qu'on ne connaît pas encore, et l'extension de l'exercice du droit d'interpellation au moyen d'un système qu'on n'a pas jugé à propos de vous com-

munique, tout cela n'est pas fait pour augmenter de beaucoup la somme de nos libertés, et vous n'aurez pas à ajouter un long chapitre à la liste de vos prérogatives.

La vérité est, Messieurs les députés, que le Gouvernement a agi, vis-à-vis de vous, un peu comme avec ces enfants capricieux qui passant devant un magasin de jouets demandent à emporter toute la boutique.

On leur achète un pantin d'un sou pour leur clore la bouche, — après quoi on les envoie coucher.

Car vous n'ignorez pas, Messieurs les députés, — que vous êtes invités à vous réunir... une autre fois.

Messieurs les députés, vous devez être contents.

Jacques BARBIER.

BONNES NOUVELLES



Enfin, enfin, enfin, M. Rouher a cessé d'être une Excellence ; son portier seul continue encore à lui accorder ce titre ; mais c'est uniquement en vue des étrennes de l'an prochain.

En attendant une nouvelle position, l'ex-ministre d'Etat va prendre les eaux, — une des deux eaux entre lesquelles il a toujours su nager si bien.

— Une seule voix a crié : vive l'Empereur ! après la lecture du décret de dissolution du Corps Législatif. On pense que c'est celle d'un honorable, désireux d'aller rentrer ses moissons.

mon tombé en ambassadeur, d'Olivier dont il n'est plus question, d'Hénon abandonné et de Jules-Favre combattu, — Ernest Picard est resté debout, bravant les inconstances de la faveur populaire.

Pouvait-il, du reste, en être autrement ? Ernest Picard est le député Français, le député Parisien par excellence, et Paris se serait suicidé le jour où il ne l'aurait pas élu.

Ernest Picard parle un peu comme écrivait Voltaire, sa phrase courte, nette, pointue, touchant droit au but en plein noir, à une allure leste et sautillante qui vous repose des grandes ondes de l'éloquence académique.

Quelques esprits chagrins lui ont reproché de manquer de gravité, ce qui est une mauvaise enseigne, attendu qu'en politique moins on est sérieux plus on est dans le vrai.

A chacun, d'ailleurs, sa façon de combattre ; à chacun son arme spéciale : — Que celui-ci se serve de la massue comme Berryer, celui-là de l'épée tranchante et affilée comme Jules Favre, cet autre du fleuret acéré comme Thiers ; Ernest Picard a pris pour lui l'épingle et sa piqure ; s'il frappe moins fort, il multiplie ses coups de façon à percer les ballons les plus gonflés de vent, et M. Haussmann sait que cette manière n'est ni la moins désagréable ni la moins redoutable.

— Dans aucune combinaison ministérielle il n'est question de M. Fialin de Persigny. L'impopularité de cet homme dévoué le désignait cependant d'une manière suffisante au choix du souverain pour un portefeuille quelconque.

— La suppression du ministère de la maison de l'Empereur va priver le maréchal Vaillant d'une bonne sinécure ; par contre, il en résultera pour nous une économie de 100,000 francs par an.

Il est vrai qu'on trouvera le moyen de payer à cette économie en pensionnant quelques veuves de fonctionnaires qui n'en n'auront nul besoin.

— On lit dans le *Journal Officiel* que malgré la prorogation du Corps Législatif, l'Empereur continue à recevoir à St-Cloud.

Qu'est-ce que S. M. continue à recevoir ? Sont-ce les félicitations de ses fidèles sujets à l'occasion de son récent message ?

MAUVAISES NOUVELLES



La prorogation [du] Corps-Législatif retarde la vérification des pouvoirs de 55 députés, parmi lesquels bon nombre de nos voisins.

Il nous eût été pourtant bien agréable de voir annuler de suite certaines élections ou l'argent à si largement compensé le mérite et le talent.

— La démission et la retraite de M. Baroche vont empêcher ce ministre de découvrir le fameux complot contre la sûreté de l'Etat, pour lequel il a fait arrêter dernièrement tant de citoyens.

Le préfet de la Seine, en effet, le même qui a emprunté quatre cent soixante-cinq millions sans le plus petit bout d'autorisation, et qui malgré cela a conservé sa bonne place et ses excellents appointements, le préfet de la Seine est le fonctionnaire sur lequel s'est exercée avec le plus d'ardeur et d'acharnement la verve impitoyable d'Ernest Picard.

Il s'est attaché à lui comme une guêpe à un imprudent fourvoyé vers sa ruche, et c'est dans cette circonstance ou jamais que le baron Haussmann a dû apprécier le bienfait de n'être pas responsable.

Ernest Picard vient d'opter pour le département de l'Hérault, afin de laisser à Paris une place libre à un député de l'opposition.

A notre avis, ce choix est regrettable, — non pas parce qu'il faut changer de cliché et dire désormais : *Le spirituel député de l'Hérault*, — mais parce qu'Ernest Picard, nous le répétons, est le député de Paris par excellence, et qu'à aucun prix Paris ne devrait sacrifier son enfant gâté.

L. LECLAIR.

FEUILLETON DE LA MASCARADE

PORTRAITS POLITIQUES

Ernest Picard.

Le spirituel député de la Seine, suivant la phrase dans toutes les imprimeries, n'a pas le physique de son emploi. A voir sa figure ronde et joviale, ses grosses lèvres, son air bon enfant, son air rebondi sur lequel s'étale une volumineuse chaîne de montre, on le prendrait plutôt pour un voyageur en liquides qui a bien fait ses affaires que pour le représentant du véritable esprit français au Corps Législatif.

Nommé député en 1858, alors qu'il n'avait que huit ans, réélu en 1863, réélu en 1869, Ernest Picard peut être certain de siéger au Palais-Bourbon tant que le Palais-Bourbon existera. — C'est pour lui qu'a été fait le vers du poète latin : *act, eternumque sedebit*.

Des deux cent quatre-vingt-douze honorables

qui se présentaient aux suffrages des populations le *spirituel député* de la Seine était le plus sûr de voir sortir son nom de l'urne du scrutin. — Il n'y a que le bon Dieu, disait le *Figaro*, qui aurait des chances contre Ernest Picard. — Mais ce dernier pouvait être tranquille, car le bon Dieu n'aurait peut-être pas prêté serment. Aussi était-ce merveille de voir avec quelle désinvolture il s'occupait de son élection. Pendant que ses collègues suivaient sang et eau, et se répandaient en professions de foi, en affiches, en protestations de dévouement, en ponts, en clochers, en tracés de chemins de fer, etc., lui, tranquille, beaucoup plus tranquille même que Baptiste, s'en allait se promener les mains dans ses bonnes poches attendant le grand jour avec une confiance comme n'en méritera jamais la société Pereire et Cie.

A peine s'est-il rendu une fois ou deux dans des réunions électorales, non pas pour chauffer son élection, mais uniquement pour montrer qu'il était bien en vie, et ses électeurs enthousiasmés criaient : vive Picard ! avant même qu'il ouvrit la bouche.

De ce petit noyau d'opposition qui s'appelait jadis les cinq et qui est devenu les soixante ou les quatre-vingts, — lui seul a conservé entière et n'a pas vu écorner sa popularité. — A côté de Dari-

Voilà un complot qui, par le temps présent, est bien heureux de tomber dans l'eau.

— Il est décidé que l'Impératrice fera un grand voyage en Orient; le sultan et le vice-roi d'Egypte préparent des fêtes en l'honneur de notre souveraine. Il faut bien se distraire un peu des soucis de la couronne.

— La question belge qui a tant préoccupé, il y a quelque temps, est enfin terminée. Les commissaires des deux pays ont signé un petit arrangement duquel il résulte que chacun ayant fait des concessions, personne ne sera satisfait du résultat.

— C'est au Grand-Hôtel que s'est réuni le centre-gauche, dont l'interpellation a amené les réformes actuelles.

Une opposition qui descend à l'hôtel ne peut-être qu'une opposition de passage.

FAUSSES NOUVELLES



Une députation de souscripteurs à l'emprunt mexicain est allé porter à M. Rouher ses compliments de condoléances. Celui-ci a répondu que si le gouvernement avait de nouvelles boulettes à confectionner, il serait toujours prêt à les faire avaler.

— On assure que M. Perras a refusé de signer l'interpellation des 116, parce que son adhésion amènerait le nombre 117, qui était le numéro de Rocambole au bain de Toulon.

— Le message de l'Empereur a laissé la gauche et les députés indépendants tellement froids, que les carafes de la buvette elles-mêmes en ont été frappées.

— Dans les cercles mal informés, on prétend que la convocation du Sénat n'aura qu'une importance secondaire, puisqu'il est convoqué seulement pour 2 août, tandis que le Corps-Législatif est dissous.

DÉFILE DE LA SEMAINE



Je crois inutile de rappeler à nos compatriotes qu'il fait très-chaud en ce moment, qu'il faut éviter de se gorger de boissons rafraichissantes, ne pas abuser du melon, et que si, par 35 degrés centigrades, une promenade dans la rue Impériale, à midi, les fait suer, il serait superflu d'en attribuer la cause à la lecture du manifeste impérial, sous le prétexte que les projets du gouvernement ont transpiré.

Quant aux conseils hygiéniques de la saison et aux considérations générales sur les chiens enragés, je renvoie les lecteurs de la Mascarade à M. le docteur Astier du Salut Public, qui ne manque jamais ces occasions et doit préparer, dans le secret du cabinet, une consultation gratuite sur ces questions brûlantes.

Aussi, je m'étonne que Don Carlos de Bourbon choisisse exprès l'instant où l'on ne peut se moucher sans amener d'abondantes suées, pour envoyer à son peuple d'Espagne un manifeste par l'entremise de son frère, auquel le message est adressé.

Il faut que le zèle des partisans du duc de Madrid ait singulièrement besoin d'être réchauffé.

Le jeune prince dont les sujets attendent le retour avec une joie parfaitement dissimulée, se livre dans ce factum, paru il

y a quelques jours déjà, à une foule de considérations et de théories politiques auxquelles il ne manque que la consécration de la pratique pour en faire la base d'un bon gouvernement.

Malheureusement l'expérience a démontré que les souverains en disponibilité étaient toujours parfaits et irréprochables; il leur suffit de s'asseoir sur le trône occupé par leurs ancêtres pour changer en un plomb vil l'or pur des bonnes intentions qui pavent leur exil.

Mais le plus grand défaut du concurrent d'Isabelle est cette prétention de droit divin à la possession indéfinie des peuples, prétention incompatible avec le bon sens et la raison.

Du reste, les Espagnols paraissent peu préoccupés des idées de ce monarque en effigie, et sont uniquement absorbés par les moyens d'arriver à changer tous les huit jours de ministres, en remplaçant Zorilla par Sagasta, Olozaga par Figuerola, ou Sierra-Morena par Olla-Potrida, tout en conservant à la tête de ces mouvements les invincibles Prim et Topete, sous la régence de sa Nullité le maréchal Serrano.

Les journaux de Lyon ont publié déjà plusieurs listes de souscription pour l'Exposition de 1871, montant à 42 mille francs environ.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est que les sommes recueillies pour cette œuvre, proviennent toutes de ce qu'on appelle le petit commerce, le commerce de détail en général. Les noms de la grande industrie lyonnaise, du haut commerce, de la Banque, continuent à briller d'une absence des plus complètes.

Lorsqu'il ne manquera plus que 50 centimes pour parfaire les fonds nécessaires, il faut espérer que nos négociants se décideront enfin à les compléter et ne voudront pas rester en arrière pour si peu.

Chaque semaine, la Mascarade est heureuse de constater qu'un certain nombre de journaux reproduisent quelques-uns de ses articles, en tout ou en partie.

Ces citations ne peuvent que nous être très agréables, et nous sommes très heureux de voir notre prose voyager un peu partout, ce qui tendrait à prouver qu'elle a une petite valeur.

Seulement, nous prions instamment nos confrères désireux de nous faire des emprunts, d'indiquer la source où ils puisent, c'est-à-dire la Mascarade. Nous voulons bien fournir de la copie — et gratis — à tous ceux qui voudront puiser dans notre feuille, mais à la condition expresse qu'on nous citera.

Ainsi, la semaine passée nous avons retrouvé dans un journal trois articles de la Mascarade, dont deux sans signatures, parmi lesquels le compte-rendu fantaisiste du concours régional de Lyon paru dans notre numéro du 25 avril.

Ceci est un premier et dernier avertissement, après lequel nous revendiquerons notre bien partout où nous le rencontrerons sans son étiquette, et nous n'hésiterons pas à nommer nos confrères qui auront oublié de joindre à leurs emprunts la marque d'origine.

A la dernière séance législative, M. de Tillancour, s'est approché de M. Baboin et lui a demandé à brûle-pourpoint :

— Savez-vous la différence qui existait entre M. Baroche et M. Rouher ?

— Non.

— Eh bien ! M. Baroche avait le ministère des cultes, et M. Rouher le culte des ministères.

M. Baboin est parti d'un trait et ne s'est arrêté qu'à Rives.

On parlait devant M. Estancelin des dernières lettres de l'Empereur à MM. de Mackau et Schneider.

— Vous vous étonnez, répondit-il, que l'Empereur se serve de sa plume pour manifester ses idées ? Ne savez-vous pas que la politique impériale, c'est la bouteille à l'encre !

HECTOR PÉRIÉ.

UNE ÉMEUTE INTESTINE

Ah ! Monsieur Duruy, qu'avez-vous fait ?

A peine, — grâce à l'attitude ferme et énergique des gardes-muni-sipierres, — venions-nous d'échapper au terrible danger que les noirs desseins des blouses blanches faisaient peser sur nos casse-têtes, — qu'une émeute autrement grave que celle dont le pérystèle des Variétés fut le théâtre, a failli mettre de nouveau la société en péril.

Ah ! Monsieur Duruy, qu'avez-vous fait ?

A peine un télégramme sauveur venait-il d'annoncer à la France inquiète que le calme régnait, enfin, au café de Madrid, qu'un autre télégramme est venu la replonger soudain dans l'effroi et dans la consternation, en lui annonçant que les élèves du Lycée Louis-le-Grand étaient en pleine révolte.

Le fait n'était que trop vrai, et si cette insurrection, qui a failli un instant prendre des proportions effrayantes, a pu être maîtrisée, c'est que cette fois au lieu de fourrer les émeutiers dedans, on a eu le bon esprit de les flanquer dehors.

Tout le monde a déjà lu, je le suppose, le récit des troubles qui ont éclaté samedi dernier dans le réfectoire du Lycée Louis-le-Grand, et qui ont failli faire du mois de juillet 1869, le pendant du mois de juillet 1830.

En juillet 1830, la France se souleva parce qu'elle était mécontente de la Restauration; en juillet 1869, les élèves du Lycée Louis-le-Grand se sont insurgés parce qu'ils étaient mécontents de la façon dont on les restaurait, trouvant insuffisante la quantité de haricots qu'on leur octroyait, nos collégiens se sont mis un beau soir à revendiquer impitoyablement une ration un peu plus rationnelle; — on refuse de faire droit à cette pétulante demande; — dès lors il n'y avait plus de paix possible, et la guerre éclata aussitôt.

On commence tout naturellement à entonner la Marseillaise :

« Allons, enfants... etc. »

puis l'on se précipite sur les classes que l'on saccage et bouleverse de fond en comble, et par les fenêtres donnant sur la rue on fait appel à la foule qui, attirée par le tumulte, commence à se rassembler; c'est en ce moment que l'autorité intervient énergiquement et le mouvement se trouve comprimé avant qu'il ait eu le temps de s'étendre au dehors.

On voit que tout s'est réduit, en somme, à quelques dégâts matériels, mais on frémit quand on songe à ce qui aurait pu arriver, si parmi les classes sur lesquelles les élèves se sont précipités, s'étaient malheureusement trouvées les classes de 1868 et de 1869, composées de jeunes gens qui n'auraient pas su conserver le calme et l'impassibilité dont ont fait preuve la classe de géographie et celle de dessin.

On a cherché à insinuer que la politique n'était pas étrangère à ces désordres; on se basait, pour dire cela, sur ce que les haricots, cause de cette émeute intestine, étaient des haricots rouges. La politique, nous pouvons l'affirmer, n'a eu rien à voir là-dedans, et le véritable instigateur des troubles du Lycée Louis-le-Grand n'est pas Rochefort, mais bien M. Duruy; mon Dieu, oui, M. Duruy lui-même.

Le ministre de l'Instruction publique trouvant que l'on bourrait trop les élèves de grec et de latin, a voulu qu'au lieu de leur apprendre à faire des thèmes et des versions, on leur enseignât à bourrer un fusil; mis ainsi en contact prématuré avec « les tubes enflammés surmontés du glaive de Bayonne », nos collégiens sont devenus belliqueux en diable, et le premier cri de l'un d'eux dans l'affaire du Lycée Louis-le-Grand, a été, si j'en crois certains journaux : « Allons prendre les chassapots. » Cela fait évidemment sourire, mais en

somme, si l'on ne cherchait pas tant à militariser la France en développant le goût des armes et du combat jusques chez des gamins de quinze ans, ceux-ci éprouveraient moins souvent, je le crois, des velléités de montrer combien ils sauront un jour faire merveille sur un champ de bataille en cassant et brisant leurs bancs et leurs pupitres, faute de mieux comme ils viennent de le faire au Lycée de Strasbourg et au Lycée Louis-le-Grand.

Donc c'est à M. Duruy qu'incombe la terrible responsabilité des faits que nous venons de signaler, faits qui, comme les émeutes du boulevard, ont failli, on l'a vu, noyer la France dans un flot de sang et mettre la société à deux doigts de sa perte.

Ce qui ne m'empêche pas de désirer ardemment que, quoi qu'il arrive, M. Duruy, ministre actif s'il en fut, très intelligent, en outre, et très-libéral, soit toujours et quand même maintenu dans ses hautes fonctions.

Ainsi soit-il.

DÉMOCRITE

M. Rouher et la Majorité

Duo.

Air de M. et M^{me} Denis.

M. Rouher vient de prononcer un discours que la nouvelle Chambre, — à l'exception de quelques rares Arcadiens, — a accueilli avec une extrême froideur. — Il descend de la tribune au milieu d'un silence glacial, et personne ne s'approche de lui pour le féliciter. — Le vice-Empereur se tourne alors vivement du côté de la Majorité, et ces deux amis qui naguère n'en faisaient qu'un, et qui maintenant sont en froid, improvisent aussitôt, sur un air très-connu, les couplets que voici :

M. ROUHER, d'une voix pleine d'amertume.

« Me laisser seul comme un chien,
Ah ! Messieurs, ce n'est pas bien !
Jadis c'était différent ;
Souvenez-vous-en, souvenez-vous-en...
Pour me faire des m'amours
Vous m'environniez toujours ! »

LA MAJORITÉ, d'un ton cassant.

« Les temps passés ne sont plus ;
Foin ! des pouvoirs absolus !
« Jadis » n'est pas « à présent » ;
Souvenez-vous-en, souvenez-vous-en...
A nos anciennes amours
Nous disons « zut ! » pour toujours ! »

M. ROUHER.

« Jadis, quand je prononçais
Le moindre speech ; quel succès
Vous me faisiez à l'instant !
Souvenez-vous-en, souvenez-vous-en...
De vos « très-bien ! » mes discours
Étaient parsemés toujours ! »

LA MAJORITÉ.

« Pour vous avoir trop aimé,
L'électeur, le vingt-trois mai,
Faillit nous lâcher d'un cran ;
Souvenez-vous-en, souvenez-vous-en...
Les rastels et les debours
N'auront pas raison toujours ! »

M. ROUHER.

« Jadis vos couteaux de bois
Obéissant à ma voix,
Egorgeaient résolument, —
(Souvenez-vous-en, souvenez-vous-en...)
— Le spectre des mauvais jours
Qui nous menaçait toujours. »

LA MAJORITÉ.

« Le fameux spectre trompeur
Qui jadis nous fit tant peur
Nous divertit à présent ;
Souvenez-vous-en, souvenez-vous-en...
Les trucs des faiseurs de tours
Ne sauraient durer toujours ! »

M. ROUHER.

« Jadis quand l'Opposition
Présentait une motion
Contre au Rouhernement,
Souvenez-vous-en, souvenez-vous-en...
Bien vite, à l'ordre du jour,
Vous saviez passer toujours. »

LA MAJORITÉ.

« Jadis nous étions réac
Comme les deux Cassagnac;
Mais devenus, maintenant, —
(Souvenez-vous-en, souvenez-vous-en...)
— Libéraux, notre concours
Vous fera défaut toujours. »

M. ROUHER.

« Libéral, qui ne l'est pas !
Moi-même vers les appas
De la liberté, souvent, —
(Souvenez-vous-en, souvenez-vous-en...)
J'ai de chaleureux retours... »

LA MAJORITÉ, l'interrompant.

Qui nous surprennent toujours ! »

M. ROUHER.

« Après le dix-neuf janvier
N'ai-je pas, comme Ollivier,
Parlé libéralement ;
Souvenez-vous-en, souvenez-vous-en... »

LA MAJORITÉ, l'interrompant de nouveau.

Vos actes et vos discours
Se contredisent toujours !

M. ROUHER, rêveur.

« Je songe, avec doux émoi,
Que, jadis coiffés de Moi,
Vous vantiez de Bourg à Caen,
Souvenez-vous-en, souvenez-vous-en...
Ma calotte de velours
Que je conserve toujours ! »

LA MAJORITÉ.

« En fait d'calotte et d' schako,
Nous exigeons illico,
Le fameux couronnement,
(Souvenez-vous-en, souvenez-vous-en...)
Qui jadis à vos discours,
Servait de base toujours. »

G. RÉMY.

CORRESPONDANCES UNIVERSELLES

Nous résumons comme suit les correspondances
de Paris et d'ailleurs :

Depuis quelque temps Paris a la fièvre, —
la fièvre des Paris ; tout est prétexte à gageures,
folles, et c'est surtout sur les événements les
plus aléatoires que nos enragés parieurs aiment
à risquer leur argent.

Voici quels sont les derniers paris à la mode.

PREMIER PARI :

— Je vous dis qu'il partira.
— Je vous dis qu'il ne partira pas.
— Cent louis qu'avant six jours il sera dé-
nommé.
— Cent louis qu'il ne le sera pas avant six
ans.
— C'est entendu.
— C'est convenu.
— Vous pouvez écrire à votre famille.
— Et vous, passer chez votre banquier.
— C'est M. Rouher ; les uns connaissant l'in-
contestable habileté du ministre d'Etat, la sou-
plesse et l'élasticité de ses idées et de ses con-
ceptions, et enfin sa très grande influence sur
l'Empereur, parient pour son maintien au pou-
voir ; les autres voyant la prépondérance du
centre-gauche s'affirmer de plus en plus et l'im-
popularité du grand-vizir d'Arcadie augmenter

de jour en jour, parient pour sa disgrâce et pour
son renvoi. De ceux-ci ou de ceux-là, qui est-
ce qui empochera les enjeux ? c'est-ce que
l'Avenir ou plus tôt le Journal officiel nous ap-
prendra tôt ou tard.

En attendant, continuons à recueillir les

bruits qui circulent. (Billet d'aller et retour.)

D'après ce que m'a affirmé un personnage
dans la bonne foi duquel j'ai une confiance di-
gne d'aller jouer de la clarinette sur un pont,
tellement elle est aveugle, l'Empereur, dans un
entretien intime avec son premier ministre, au-
rait déclaré carrément à celui-ci : qu'étant dans
l'intention bien arrêtée de satisfaire amplement
aux nouvelles et légitimes aspirations du pays,
il craignait en l'associant activement à l'exé-
cution du nouveau programme politique, d'im-
poser à sa conscience et à ses convictions de
trop pénibles sacrifices et de trop lourds re-
mords. — M. Rouher aurait aussitôt répondu
avec beaucoup d'énergie et de persuasion qu'il
lui en coûterait d'autant moins d'aider Sa Ma-
jesté à accomplir les réformes qu'elle croit de-
venues nécessaires, qu'il se souvenait d'avoir
eu, lui Rouher, en 48, une forte toquade pour
une jeune fille aux puissantes mamelles à la-
quelle il n'avait tant fait d'infidélités depuis,
qu'afin de pouvoir victorieusement démontrer
un jour l'exactitude du célèbre axiome qui af-
firme que l'on revient toujours à ses premières
amours.

Que ce revenez-y de M. Rouher pour Celle
dont il prétend avoir été jadis quelque peu l'a-
mant, soit sincère, j'en doute ; mais ce dont je
suis bien certain, c'est que jamais au grand ja-
mais la Liberté ne consentira à revivre dans
de bons termes avec celui qui, après avoir feint
de l'aimer, l'abandonna un jour lâchement,
et n'a cessé de lui faire, depuis lors, toutes les
misères possibles.

DEUXIÈME PARI.

Etant admis qu'un changement de ministère
est inévitable, qui nommera-t-on en rempla-
cement de MM. Rouher, Baroche, de Lavalette,
etc. ?

Les uns parient pour MM. X..., Y..., Z..., —

les autres pour MM. K..., N..., W..., etc., etc.

Chaque journal à ses candidats ; inouïe est la

quantité de combinaisons plus ou moins ration-
nelles ou fantaisistes auxquelles se livrent de-
puis quelque temps tous ces faiseurs, non bre-
vetés, de cabinets éventuels.Voici une des innombrables listes qui ont
passé sous nos yeux, et si nous la citons entre
mille autres, c'est qu'elle nous paraît offrir
l'incontestable mérite de ne présenter que des
personnages dont le nom est parfaitement en
rapport avec les fonctions auxquelles on les
accorde.

Inutile d'ajouter que tous ces personnages-là

font partie de la chambre actuelle.

Seront nommés prochainement :

Ministre de l'agriculture, M. le marquis de

Beauchamps — ou M. le prince de Beauveau.

Ministre de la guerre, M. Houssard.

Ministre de la marine, M. Delamarre.

Ministre de l'instruction publique, M. Cor-
neille.

Ministre de la justice, M. Desseaux.

Ministre des finances, M. Richard — ou M.

Millon.

Ministre du commerce, M. Marchand — ou

M. Mercier.

Ministre des cultes, M. Lacroix St-Pierre.

Ministre de l'intérieur, M. Pinard (il l'a déjà
été).Ministre des affaires étrangères, M. de La-
motterouge.Naguère les journaux parlaient Conti... nuel-
lement du secrétaire intime de l'Empereur qui
est allé, chacun sait ça, passer quelques jours
en Italie ; le voyage du successeur de M. Moc-
quard avait-il un but politique ou privé, voilà
ce que chacun demandait ; aujourd'hui les jour-
naux, complètement absorbés par les réformes,
se taisent sur le fait qui auparavant les occu-
pait si fort :

CONTI... cuere omnes, intentique... etc.

Voici là-dessus, chers lecteurs, des rensei-
gnements très précis puisés aux sources plus
ou moins ferrugineuses, que ledit M. Conti est
sensé être allé tarir pour le plus grand avan-
tage de sa santé qui ne fut jamais plus flo-
rence... pardon, plus florissante.

Il s'agit tout naturellement, — comme l'a-
vaient fort bien pressenti plusieurs feuilles, —
de la fameuse convention de septembre ; l'Em-
pereur tenant à mettre, en cas de conflit euro-
péen, le plus d'atouts possibles dans son jeu,
a fait offrir à l'Italie, en échange de son al-
liance, les clefs de la ville Eternelle ; comme
bien vous pensez, Victor-Emmanuel s'est em-
pressé d'adhérer à cette proposition inattendue.
Dieu sait, en effet, si le beau-père du prince
Napoléon serait ravi de pouvoir enfin écrire à
son gendre ces simples mots : « Prince, j'ai
Rome. »

TROISIÈME ET DERNIER PARI.

Il s'agissait de savoir quelle est la phrase qui
a été prononcée le plus de fois au Palais-Bour-
bon depuis l'ouverture de la session actuelle.
M. de L... a parié pour : « La Chambre appri-
ciera ; » — et le vicomte de M... pour : « Le
pays jugera. » — C'est le vicomte qui a gagné.
On a déjà fait appel au jugement du pays 327

fois, tandis que l'appréciation de la Chambre

n'a été encore invoquée que 432 fois.

Si vous avez entendu dire que Paul de Kock
est à la veille d'entrer dans les ordres, con-
cluez-en qu'il obtiendra, enfin, au 15 Août,
celui de la Légion-d'Honneur. Ne trouvez-vous
pas étrange que le joyeux et fécond romancier
qui a eu le talent rarissime de savoir faire rire
aux larmes plusieurs générations, ne soit pas
encore nanti de l'insigne (insigne des temps !)
qui rougeoit à la boutonnière de tant de nulli-
tés absolues ?

Pour extraits :

XAVIER LEFRANC.

CORPS-LÉGISLATIF

2^{me} Séance extraordinaire.

La stalle 277. — Eh bien ! Mesdames, j'es-
père qu'en voilà du nouveau depuis huit jours ?

La stalle 358. — En effet : Message de l'Em-
pereur ; — démission des ministres ; — proro-
gation de la session extraordinaire ; — nous
voilà lancés à toute vapeur dans la voie des
réformes, et on ne sait où le train s'arrêtera.

La stalle 249. — Il s'arrêtera au Buffet,
parbleu.

La stalle 195. — Ce qui nous vaudra, espé-
rons-le, une nouvelle assiette de l'impôt.

La stalle 249. — Il faut pour cela que ledit
Buffet soit flanqué de mainte allouette.

La stalle 341. — Comment ça : de mainte
allouette ? comprends pas.

La stalle 249. — Vous avez mal entendu,
sans doute ; j'ai dit : il est à désirer que ledit
Buffet soit flanqué de maint Talhouet.

La stalle 306. — Je trouve le manifeste im-
périal habile mais sage.

La stalle 149. — Ce message loin d'être ha-
bile marque d'Adresse, à ce que dit Tillan-
court.

La stalle 249. — Et cette fois Tillancourt a
tort, je l'avoue, attendu que ce manifeste a
dressé le Buffet qui offrira bientôt au pays affamé
de liberté, ses mets sages.

De toutes parts. — A Chaillot ! zut ! c'est
assez !

La stalle 249. — Comment ! je vous fais des
calembours aux oiseaux, et vous me criez : cé-
tacé ! — Je m'en bats l'Aïgne !

La stalle 67. — C'est Rouher qui doit faire
un nez ?

La stalle 141. — Il paraît qu'indigné de voir
l'ingratitude du pays à son égard, il s'est
Spatré.

La stalle 341. — En effet, il est allé aux eaux
de Spa.

La stalle 249. — Alors puisqu'il est en train
de s'ébattre dans une piscine, c'est bien ici
le cas de dire :

Desinit in piscem.

La stalle 312. — C'est égal ; Jupiter Favre
n'était pas content qu'on prorogéât ainsi la ses-
sion.

De toutes parts. — Il n'était pas le seul !

La stalle 360. — Permettez, mon titulaire à
moi, l'illustre M. Noubel, n'a été que médio-
cremement affligé de la chose, et pour cause, il
avait eu le temps d'y aller de son petit discours ;
le reste lui importait peu. Il y a bien longtemps
déjà que l'élu du Lot-et-Garonne éprouvait des
démangeaisons de se purger de l'accusation de
servilisme que l'on faisait porter sur lui. Avez-
vous entendu avec quelle énergie il a soutenu
qu'il était indépendant, à preuve, a-t-il dit,
qu'il avait repoussé jadis carrément le projet
d'impôt sur les voitures.

La stalle 235. — Je me souviens de cela, en
effet ; seulement il n'a pas été aussi carré qu'il
veut bien le dire ; il consentait même à ce qu'on
imposât les sièges de devant, mais il s'est ab-
solutement opposé, c'est vrai, à ce qu'on im-
posât aucunement, les sièges de derrière.

La stalle 233. — A propos de sièges, nous
voilà libres pour quelques temps, ce qui n'est
vraiment pas à dédaigner par la température
que nous subissons.

La stalle 67. — Sans compter que M. le mar-
quis de Piré, se faisant le complice de Phœbus,
lançait à chaque instant des interruptions qui
nous faisaient suer, Dieu sait !

La stalle 346. — Maurice Richardeus nobis
hæc otia fecit.

(La séance continue.)

Le bureau en acajou des sténographes,

P. C. G.

DÉMOCRITE

THÉÂTRES



Célestins. — M. Berthelier est parti, empor-
tant sous son bras, comme la femme du sous-lieu-
tenant de la chanson, son Canard à trois becs et le
P'tit Ebéniste. L'artiste chargée de faire une concu-
rence désastreuse aux bocks, à la place du comique
du Palais-Royal est Mlle Scriwaneck, dont les re-
présentations ont commencé jeudi.

Température à part, je doute que Mlle Scriwaneck
fasse hausser le prix des fauteuils aux Célestins, et
soit pour M. d'Herblay d'un aussi bon rapport que
son camarade ci-dessus nommé. D'abord, M. Ber-
thelier est venu nous rendre des visites moins fréquen-
tes que la vagabonde actrice qui colporte depuis si
longtemps ses travestis dans toute la France et par-
court d'un bout à l'autre notre beau pays depuis un
nombre de lustres respectable.

Ensuite, si le répertoire d'un ou d'une artiste
brille par la monotonie et l'antiquité de ses rôles,
c'est bien celui de Mlle Scriwaneck.

Je ne veux pas dire que cette faible émule de
l'inimitable — cliché 87 — Déjazet, n'ait pas un cer-
tain nombre de pièces à sa disposition ou ne puisse
varier ses exercices, mais nos grands parents qui
ont vu ce talent à son aurore ont même à sa ma-
turlé pourraient hardiment nous donner d'avance
le programme des soirées que l'on nous prépare.

Le plus jeune des rôles de Mlle Scriwaneck a
pour le moins quinze années d'âge ; le plus vieux
se perd dans la nuit des siècles avec sa créatrice.

Done, les amateurs connaissant l'excentrique ta-
lent de cette passagère sur notre scène peuvent se
dispenser d'y retourner cette année, à moins qu'ils
n'aient l'intention de juger les progrès que ses nom-
breux voyages lui ont fait accomplir. Malheureuse-
ment, ce talent est arrivé à son apogée depuis pas
mal de printemps sans compter les hivers, et les
bons vins seuls gagnent à vieillir, — il y en a mê-
me qui perdent en bouteille.

A mon avis, Mlle Scriwaneck est un de ce
crus-là.

Ce que j'en dis n'est pas pour en dégoûter
personne ; libre à chacun d'en faire l'expérience ;
je la tenterai même s'il le faut absolument. Mais
j'avoue, à ma honte de critique théâtral, que pour
le moment je préfère aux spectacles subventionnés
par notre bourse les spectacles libres et très-libres, —
avec accompagnements de musique et de diverses
consommations, — de la place Bellecour, de la place
Louis XVI ou ceux du chalet Grand, au Parc, mal-
gré le deuil jeté dans cette création de M. Vaisse
par la mort du beau cerf qui y faisait les délices
des bonnes d'enfants et de MM. les militaires.

G. LAURENT.

P. S. — On m'annonce à l'instant que Marmet est
sur le point de faire un procès en concurrence dé-
loyale à M. d'Herblay, sous le prétexte que quelques
individus vont prendre un bain chaque soir aux Cé-
lestins au lieu de venir dans son établissement. Le
célèbre baigneur prétend que le cahier des charges
interdit à notre directeur ce genre de spécula-
tions.

J'engage Marmet à ne donner aucune suite à cette
affaire, attendu que les bains qu'on s'administre au
théâtre sont des bains chauds et non des bains
froids ; de plus, ils coûtent beaucoup plus cher,
sont moins salutaires à la santé, et M. d'Herblay
ne fournit ni caleçons, ni peignoirs, ni linges,
ce qui est très-génant pour les vrais amateurs.

Au reste, s'il prenait fantaisie à quelqu'un de
piquer sa tête des troisièmes en bas, on verrait im-
médiatement plusieurs sergents-de-ville s'élancer
pour le conduire au poste voisin — ou à l'Hôtel-
Dieu.

J'espère que ces raisons suffiront pour faire re-
noncer Marmet à l'action en dommages-intérêts
qu'il veut intenter à notre honorable impressario.

G. L.

Pour tous les articles non signés,

Le Directeur-gérant, E.-B. LABAUME.

LYON. — Impr. LABAUME, cours Lafayette, 5.

LA SILENCIEUSE



MACHINES A COUDRE
BRODEUSES, BOUTONNIERES
de tous systèmes
pour Familles et Ateliers
garanties de 1 an à 5 ans, de 50 f. à 450 f.

Maison de gros et détail
J.-P. MOLLIÈRE
Rue Impériale, 61 et 63, Lyon
Plusieurs médailles d'or (48-12)

CASINO DU PARC DES ROSIERS

DANS UN BOIS CHARMANT

Source des Eaux minérales, alcalines et ferrugineuses de Miribel (Ain)

A 10 kilomètres de Lyon

Trajet en 17 minutes par le chemin de fer de Lyon à Genève.
— Prix du billet aller et retour : de la gare des Brotteaux, 4 fr. de la station de St-Clair, 75 centimes.

DINERS CONFORTABLES DEPUIS 2 FRANCS (23-12)

MALADIES CONTAGIEUSES ET DE LA PEAU

Aiguës ou chroniques les plus rebelles

Dont le traitement aurait été infructueux

Guéries RADICALEMENT par le ROB-SAVARESI

PERFECTIONNÉ

Dépurato-tonique, Régénérateur du Sang et des Humeurs

Entièrement VÉGÉTAL, il remédie aux accidents mercuriels

Expéditions par correspondance

S'adresser à M. TOUSSAINT, chimiste, pharmacien de 1^{re} classe,

Rue Pizay, 12, au premier étage, près de l'Hôtel de Ville, à Lyon.

Allée de traverse, rue de l'Arbre-Sec, 9. 35

URIAGE-LES-BAINS

HOTEL BARNEOUD

Etablissement de premier ordre

CAFÉ-RESTAURANT

Déjeuner et Diners à toute heure. Vins fins. Vieille Cave.

Au centre même de l'établissement de Bains. 50-4

BEAUTÉ

des Mains, du Visage. —

Guérison des Gerçures,

Pellicules, etc. par l'emploi

de la **CRÈME SIMON**

Rue Impériale, 89. — Se méfier des nombreuses contrefaçons. (24-0)

VOULEZ-VOUS un Portrait joignant à une Ressemblance garantie tous les perfectionnements artistiques dont la photographie est susceptible? Allez chez

TERRISSE PÈRE & FILS

1, Place des Cordeliers, 1

LYON

(26-0)

La population de Lyon est encore émue du terrible

DRAME DE SAINT-CYR

A la demande générale, le PETIT-JOURNAL va publier ce lugubre

SOUVENIR JUDICIAIRE (56)

OUVERTURE

DE LA

BRASSERIE DES ARCHERS

Tenue par Léon Vincent

Déjeuners et soupers. Consommation de premier choix.

PRIX RÉDUITS

Rue Confort, 14, près la rue Impériale 52-4

AVIS AUX LYONNAIS

qui vont à Paris

THIERRY, photographe 41, Rue de la Chaussée-d'Antin

Se charge de faire leur Binette (13-2)

ALCOOL DE MENTHE DE RICOLÈS

Nous recommandons cet élixir principalement aux personnes dont la digestion est difficile. Moyennant quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée ou non, on obtient la boisson la plus agréable, la plus saine, la plus rafraîchissante et la moins coûteuse dont on puisse se servir. Cet alcoolat devrait donc trouver sa place dans toutes les familles: il est surtout indispensable

PENDANT LES CHALEURS où les diarrhées sont fréquentes, à raison même des excès de boisson et de l'usage des fruits. C'est un préservatif puissant contre les affections cholériques. — En flacons cachetés de 2 fr. et 4 fr., avec l'instruction portant le cachet de l'inventeur, H. de RICOLÈS, cours d'Herbouville, 9, à Lyon. — Dépôt dans toutes les principales pharmacies de la France et de l'étranger. (31-12)

Place des Célestins, 1

GRAND CAFÉ-RESTAURANT ISCH

L. TIGNAT successeur

DÉJEUNERS

Un carafon vin — pain — un plat — dessert. 1 fr. 75

DINERS, de 6 à 8 heures du soir

Potage — quatre plats — dessert (vin compris). 4 fr.

Sert à la Carte

SALONS PARTICULIERS (4-0)

LE

GUIDE-INDICATEUR

ADMINISTRATIF ET COMMERCIAL

De la ville de Lyon

EST EN VENTE A L'IMPRIMERIE

5, Cours Lafayette, 5

ET AUX FACTEURS-RÉUNIS

Passage des Terreaux

Fabrique de Sommiers élastiques
EN TOUS GENRES

RAYNARD ET C^{ie}

69, Cours Lafayette, LYON

Sommiers élastiques recouverts d'un tissu damassé et garnis à 25 et 35 francs, garantis pendant 10 ans sans frais.

RÉPARATIONS DE SOMMIERS à prix modérés. (34-13)

SOMMIERS-MODÈLES PERFECTIONNÉS

Brevetés s. g. d. g. Elasticité et construction démontables, légères et nouvelles, répondant à toutes les exigences. — Prix : 12 à 30 f. Tarifs et dessins sur demandes LAURENT, quai St-Antoine, 17, LYON

TRAPPISTINE



LIQUEUR DE TABLE

apéritive et digestive préparée au

Couvent de la Grâce-Dieu près de Besançon (Doubs)

PAR LES

RR, PP. Trappistes eux-mêmes

L'exquise finesse de son arôme et ses qualités hygiéniques, éminemment salutaires, en font aujourd'hui notre première Liqueur française.

En Vente dans les principales Maisons. En consommation dans les grands Cafés

DÉPOT GÉNÉRAL

CARLOZ VUILLEMIN

15, rue Lanterne, Lyon (22-32)

AUX PARENTS

CHÉRUBIN, ILLUSTRATION DES ENFANTS (5^e année)

vient d'abaisser à 10 francs le prix de son abonnement pour un an, et paraît deux fois par mois. Chacune de ses livraisons contient une grande feuille donnant un cours de dessin, les costumes des armées du monde, fleurs colorées, musique, modes, etc.

Belles Primes gratuites envoyées franco ou 8 fr. sans primes. L'édition populaire que le Chérubin publie sous le titre: LE PETIT PARISIEN (un an 3 fr. 50) est, par la modicité de son prix, le plus remarquable des journaux pour les enfants des deux sexes. — Envoyer mandats de poste, 15, rue du Croissant, au Directeur des deux journaux.

EAU DE FLEURS D'ORANGER de qualité supérieure

JOANNY ÉMERY



Parfumeur - distillateur à Vallauris près Grasse

Exiger la marque de fabrique et le modèle ci-contre.

Dépôt chez les principaux négociants. 41-13



AUX MÉDAILLES



J.-C. SIMIAN

MAGASINS DE CHAUSSURES LES PLUS VASTES DE FRANCE

74, rue de l'Impératrice, 76

angle de la rue Thomassin, Lyon

CHAUSSURES COUSUES ET VISSÉES

Réunissant l'imperméabilité à la souplesse et à la solidité

Les commandes d'articles conrants sont livrées en 12 heures

Grand assortiment de Chaussures pour hommes, dames et enfants. (53)



MAGASINS

DE

CHAPELLERIE

LES PLUS VASTES DE FRANCE

Tout le passage de l'Argue compris entre la rue de l'Impératrice, 80 et la rue Centrale, 45. LYON

Maison

RIVIER

sœurs

Assortiment immense et spécialité de Chapeaux de paille en tous genres. Choix vraiment extraordinaire de Chapeaux palmier et Panamas dans des conditions surprenantes. Chapeaux de paille depuis l'article 0,90 jusqu'au véritable Panama des îles.

100. MILLE CHAPEAUX LARGE BORD à 0,20 c. (32-8)